

Étude de cas réseau prioritaire – Chemin CG3

Commentaire et suivi après le 9 décembre

La pente abrupte à la fin de CG3 juste avant la rivière ne permettrait pas une circulation en deux roues motrices. Ce niveau d'accessibilité ne convenant pas à un chemin primaire, CG3 et une partie du Lac Édouard tombe en catégorie secondaire.

Afin de maintenir un chemin primaire dans le secteur, Sirois est prolongé en primaire jusqu'à la 198 dans le réseau suggéré en consultation.

Étant donné les tracés alternatifs (pente plus faible) possibles et l'intérêt d'un CG3 en catégorie primaire, cette alternative est notée comme « potentielle » dans la donnée de travail.

Cas tel que présenté le 9 décembre

Localisation : Au sud de la 198 près du pont Bailley.

Enjeu : Degré de sécurité et d'accessibilité des tronçons primaires.

Contexte : À la suite de la fermeture d'une portion du chemin G-102, un nouveau chemin, nommé ici « CG3 », a été ouvert afin de rejoindre le pont Bailley par le chemin Lac Édouard.

Cette connexion nord-sud présente un certain intérêt étant donné l'éloignement des alternatives (Walbank à l'ouest et la 132 à l'est). En considérant la densité d'usages recensés dans le secteur, il serait tout indiqué d'identifier ce tronçon comme primaire.

Cependant, les travaux ont été réalisés initialement dans le but de maintenir l'intégrité des circuits de véhicule hors-route. Ainsi, bien que ce chemin soit tout de même multiusage, il est difficile d'accès pour des véhicules mal adaptés, notamment en raison de pentes fortes.

C'est un problème pour un axe multiusage qui, par définition devrait être relativement facile d'accès.

Question : À quel niveau de priorité classer ce chemin (primaire ou secondaire) ? Quelles sont les potentiels impacts sur la sécurité d'identifier un tel chemin en axe ? Serait-il intéressant de diviser l'information en « priorité souhaitée » et « priorité réelle » ?